



“Hier soir, je rentrais paisiblement d'une réunion, à vélo bien sûr. Je ne pensais pas revenir à cette heure tardive et je n'avais pas mes éclairages, tous en panne d'ailleurs tellement la qualité de conception mécanique des éclairages vélos est déplorable. J'en suis à plus de 150 euros de dépenses sur des spots de toutes marques qui ne tiennent pas plus d'un an.

Je prends la piste cyclable première classe du pont Corneille, et au bout, je traverse pour me mettre de l'autre côté de la route et attendre que le feu soit vert. Il y avait, sur le côté, des CRS en nombre. J'attendais donc paisiblement au feu, certes devant les voitures comme à mon habitude, pour ne pas avoir à subir les gaz d'échappement et les démarrages en trombe. C'est pour ma propre sécurité que je pratique ainsi, en cycliste de grande expérience. L'un des CRS m'interpelle en disant que je n'ai pas à être là. Je

réponds que je me positionne ainsi pour ne pas respirer les gaz. Là-dessus, un 2° CRS me dit avec véhémence que je n'ai pas à raconter ma vie et m'enjoins de me taire, ce que je ne fais évidemment pas, trouvant cette attitude un tant soit peu provocatrice. Le premier surenchérit en me demandant "avez-vous un éclairage Monsieur?". Vu qu'il savait la réponse, cela tenait plutôt de la provocation qu'autre chose. Je lui réponds "non" et je renchéris un peu en montrant mon agacement. Ensuite, ce fut l'escalade "avez-vous des armes Monsieur, avez-vous de la drogue Monsieur?". Puis c'est la fouille par palpation. Par dessus le marché, il me met une contravention de 11 euros pour défaut d'éclairage. J'étais à deux doigts d'être emmené en garde à vue. Complètement anéanti par cette entreprise de déstabilisation progressive et très sournoise, je signe mon bon d'amende. Puis, je téléphone à ma femme pour lui annoncer cette formidable nouvelle. Et là, ne supportant pas

que je parle au téléphone d'une voix assez assurée, deux CRS m'accompagnent de l'autre côté de la rue en me poussant dans le dos comme un délinquant de la pire espèce. Dans tout le groupe des CRS j'ai été harcelé essentiellement par deux hommes. Un autre, au savoir-vivre un peu plus développé, a échangé avec moi quelques réflexions profondes sur l'écologie. Très surprenant.

Bref, leur entreprise de démolition de la personnalité, leur façon d'empêcher de s'exprimer et de discuter m'ont fait passer une nuit blanche et une demi-journée pour récupérer un peu de calme et de sérénité, preuve que leur technique de provocation marche à merveille.

Dans les démocraties apaisées du Nord, les cyclistes sont chouchoutés, soutenus, ont peu de contraintes. En Allemagne et en Suède, j'ai rencontré des policiers d'un charme et d'une sympathie hors normes, toujours prêts à aider le faible contre le fort”. D. Bied



Chère amie, cher ami cycliste,

Si vous n'avez pas encore réglé votre adhésion à l'association pour l'année 2007, nous vous remercions de le faire sans tarder en nous renvoyant ce bon avec votre chèque à l'ordre de Sabine. Plus nous serons nombreux, mieux nous serons entendus par les décideurs...

Avec les amitiés cyclistes de Catherine

BON D'ADHÉSION 2007

Depuis 1994, Sabine défend en toute indépendance l'usage du vélo comme moyen de transport dans l'agglomération de Rouen.

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Tél. _____ Mail _____

Nombre de cyclistes dans la famille : adultes jeunes

Cotisation ■ Étudiant, chômeur 5 €

■ Individuel, famille, tarif libre à partir de 10 €

■ Bienfaiteur (reçu pour déduction fiscale)..... 40 € ou plus

A renvoyer avec votre chèque à SABINE, 2 rue du Réservoir 76000 Rouen

Ouf, une bonne nouvelle !

Les cyclistes de Mt St Aignan étaient bien ennuyés : la ligne de bus n°4 ne prenait plus les vélos. Ouf ! Les nouveaux bus Agora les acceptent à nouveau mais en dehors des heures de pointe, de 9 h à 15 h 30 et après 19 h 30 ; le dimanche et les jours fériés, durant toute la journée. Deuxième bonne nouvelle : on peut aussi prendre avec son vélo la ligne bus n°7 qui monte à Bois-Guillaume.

Précision de l'Agglo : le vélo est, d'un point de vue réglementaire, considéré comme un bagage, placé sous la responsabilité de son propriétaire. Donc, attention, tenez-le bien dans les virages. S'il blesse quelqu'un, c'est pour votre pomme...

Cette mesure est prise à titre expérimental. Dépêchez-vous d'en profiter et faites-nous part de vos remarques.